

# Société de Commissaires aux Comptes

## FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

### DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION

106 Rue du Bac  
75007 PARIS

SIREN : 775.667.025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS  
ET  
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

#### **FORT Pierre-Emmanuel**

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière –PARIS II

Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

#### **FORT François-Xavier**

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

**ASSOCIATION  
DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION  
106 Rue du Bac  
75 007 PARIS**

**SIRET : 775 667 025 00057**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Monseigneur,  
Monsieur le Président  
Pères,  
Mesdames et Messieurs les adhérents

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Délégation Catholique pour la Coopération relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en introduction de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode lié à l'établissement de l'état des avantages et ressources en provenance de l'étranger.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne: les provisions pour risques et charges, l'évaluation des créances et des produits ainsi que le bénévolat.

Une attention particulière a été portée :

- au bien-fondé des règles comptables appliquées pour la présentation des présents comptes annuels avec une attention particulière sur les règles retenues pour l'établissement du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

- ainsi qu'aux procédures mises en œuvre pour identifier les avantages et ressources en provenance de l'étranger.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs et adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Outre la mention portée dans notre paragraphe d'observation, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier et dans les autres documents adressés aux administrateurs et adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Arras,  
Le 10 mai 2024  
L'un des Gérants,  
François-Xavier FORT,



Commissaire aux Comptes,  
Membre de la Compagnie  
Régionale de DOUAI.

## BILAN

Exercice 2023

ACTIF	Brut	Amort. & prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<b>194 765 €</b>	<b>158 657 €</b>	<b>36 108 €</b>	<b>- €</b>
Concessions, brevets, licences, logiciels	194 765 €	158 657 €	36 108 €	- €
Acompte sur immob. Incorporelles			- €	- €
<i>Immobilisations corporelles</i>	<b>270 830 €</b>	<b>249 576 €</b>	<b>21 254 €</b>	<b>27 960 €</b>
Installations	159 832 €	149 941 €	9 891 €	11 348 €
Autres immob. Corporelles	110 998 €	99 635 €	11 363 €	16 612 €
Immobilisations en cours			- €	- €
<i>Biens reçus par legs</i>	<b>110 500 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 500 €</b>	<b>110 500 €</b>
Biens destinés à être cédés	110 500 €	- €	110 500 €	110 500 €
<i>Immobilisations financières</i>	<b>15 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
Autres immob. Financières	15 000 €	- €	15 000 €	15 000 €
<b>TOTAL I</b>	<b>591 095 €</b>	<b>408 233 €</b>	<b>182 862 €</b>	<b>153 460 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Avances et acomptes versés</i>	<b>23 257 €</b>	<b>- €</b>	<b>23 257 €</b>	<b>13 203 €</b>
Avances et acomptes versés	23 257 €	- €	23 257 €	13 203 €
<i>Créances d'exploitation</i>	<b>592 206 €</b>	<b>18 339 €</b>	<b>573 867 €</b>	<b>422 668 €</b>
Clients et comptes rattachés	198 320 €	- €	198 320 €	87 695 €
Autres créances	393 886 €	18 339 €	375 547 €	334 973 €
Créances reçues par legs	- €	- €	- €	- €
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	<b>1 042 904 €</b>	<b>48 €</b>	<b>1 042 856 €</b>	<b>1 015 392 €</b>
Autres titres	1 042 904 €	48 €	1 042 856 €	1 015 392 €
<i>Instruments de trésorerie</i>	<b>809 529 €</b>	<b>- €</b>	<b>809 529 €</b>	<b>784 723 €</b>
Disponibilités	809 529 €	- €	809 529 €	784 723 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	<b>22 635 €</b>	<b>- €</b>	<b>22 635 €</b>	<b>16 356 €</b>
Charges constatées d'avance	22 635 €	- €	22 635 €	16 356 €
<b>TOTAL II</b>	<b>2 490 531 €</b>	<b>18 387 €</b>	<b>2 472 144 €</b>	<b>2 252 342 €</b>
<b>Charges à répartir / plus. Exercices (III)</b>				
<b>Primes rembour. d'obligations (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 081 626 €</b>	<b>426 620 €</b>	<b>2 655 006 €</b>	<b>2 405 801 €</b>

**BILAN**  
Exercice 2023

PASSIF	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	700 000 €	700 000 €
Fonds associatifs	700 000 €	700 000 €
<i>Réserves</i>	615 515 €	810 473 €
Réserves - Projet associatif	251 780 €	337 694 €
Réserves - Appui aux partenaires	303 682 €	412 726 €
Réserves - Rapat. Sécuritaire	60 053 €	60 053 €
Autres réserves		
<i>Report à nouveau</i>	521 584 €	384 294 €
Report à nouveau	521 584 €	384 294 €
Report à nouveau changement de méthode		
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 66 245 €	- 57 668 €
Résultat de l'exercice	- 66 245 €	- 57 668 €
<b>TOTAL I</b>	<b>1 770 854 €</b>	<b>1 837 099 €</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>110 500 €</b>	<b>111 850 €</b>
<i>Fonds reportés sur legs ou donations</i>	110 500 €	110 500 €
Fonds dédiés liés à la générosité du public	- €	1 350 €
<b>TOTAL II</b>	<b>110 500 €</b>	<b>111 850 €</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>175 601 €</b>	<b>150 019 €</b>
Provisions pour risques	175 601 €	150 019 €
Provisions pour charges	- €	- €
<b>TOTAL III</b>	<b>175 601 €</b>	<b>150 019 €</b>
<b>DETTES</b>		
<i>Dettes financières</i>	- €	- €
Emprunts & dettes à moins d'un an	- €	- €
<i>Avances et acomptes reçus</i>	- €	- €
<i>Dettes d'exploitation</i>		
<i>Dettes fournisseurs &amp; comptes rattachés</i>	86 924 €	77 145 €
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	86 924 €	77 145 €
<i>Dettes des legs ou donations</i>	- €	- €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	189 405 €	172 450 €
Dettes fiscales et sociales	189 405 €	172 450 €
<i>Dettes sur immobilisation et comptes rattachés</i>	- €	- €
Dettes fournisseurs immobilisations	- €	- €
<i>Autres dettes</i>	6 949 €	3 193 €
Autres dettes	6 949 €	3 193 €
<i>Produits constatés d'avance</i>	314 773 €	54 046 €
Produits constatés d'avance	314 773 €	54 046 €
<b>TOTAL IV</b>	<b>598 051 €</b>	<b>306 834 €</b>
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 655 006 €</b>	<b>2 405 801 €</b>

h

**COMPTE DE RESULTAT  
EXERCICE 2023**

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	Cotisations	4 341,00 €	6 630,00 €	5 670,00 €
	Ventes et prestations de services			
	- Prestations de services	2 300,00 €	2 300,00 €	19 097,00 €
	- Participations aux coûts du volontariat	267 298,05 €	351 418,31 €	214 697,00 €
	Produits de tiers financeurs			
	- Concours publics et subventions d'exploitation	1 119 792,73 €	468 460,43 €	449 762,00 €
	- Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	641 603,15 €	719 443,51 €	707 515,00 €
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	- €	125 499,64 €	285 333,00 €
	- Contributions financières privées	592 009,77 €	594 621,75 €	590 901,00 €
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	70 465,84 €	70 986,93 €	164 416,00 €
	Utilisation des fonds dédiés	1 350,00 €	34 281,90 €	
	Autres produits	8 857,40 €	27 373,56 €	80 166,00 €
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>2 708 017,94 €</b>	<b>2 401 016,03 €</b>	<b>2 517 557,00 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	Achats de prestations et de fournitures	679 075,73 €	436 352,34 €	300 979,00 €
	Services extérieurs	481 385,73 €	425 563,69 €	398 412,00 €
	Autres services extérieurs	302 954,09 €	283 282,66 €	267 309,00 €
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés	65 881,14 €	75 607,93 €	75 375,00 €
	Salaires et traitements	740 808,73 €	764 993,35 €	688 353,00 €
	Charges sociales	342 289,22 €	349 508,36 €	298 592,00 €
	Autres charges de personnel	44 742,23 €	46 005,71 €	40 097,00 €
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 737,76 €	10 502,44 €	9 356,00 €
	Dotations aux provisions sur actif circulant	2 099,05 €	16 240,00 €	
	Dotations aux provisions pour risques et charges	96 048,00 €	63 459,00 €	65 800,00 €
	Report en fonds dédiés	- €	1 350,00 €	1 145,00 €
	Autres charges	12 259,34 €	6 203,31 €	5 221,00 €
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>2 788 281,02 €</b>	<b>2 479 068,79 €</b>	<b>2 150 636,00 €</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>		<b>- 80 263,08 €</b>	<b>- 78 052,76 €</b>	<b>366 921,00 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
	Autres intérêts et produits assimilés	32 969,04 €	18 479,21 €	15 534,00 €
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( III )</b>	<b>32 969,04 €</b>	<b>18 479,21 €</b>	<b>15 534,00 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	Dotations aux amortissements et aux provisions	48,20 €	237,20 €	
	Intérêts et charges assimilés	1 075,90 €	1 016,90 €	611,00 €
	Différences négatives de change	- €	- €	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	- €	
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES ( IV )</b>	<b>1 124,10 €</b>	<b>1 254,10 €</b>	<b>611,00 €</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>		<b>31 844,94 €</b>	<b>17 225,11 €</b>	<b>14 923,00 €</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( I - II + III - IV )</b>		<b>- 48 418,14 €</b>	<b>- 60 827,65 €</b>	<b>381 844,00 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
	Sur opérations de gestion	12 438,97 €	9 372,91 €	30 682,00 €
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	- €	1 087,00 €	
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( V )</b>	<b>12 438,97 €</b>	<b>10 459,91 €</b>	<b>30 682,00 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
	Sur opérations de gestion	26 726,10 €	4 122,04 €	10 301,00 €
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux provisions exceptionnelles			14 000,00 €
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ( VI )</b>	<b>26 726,10 €</b>	<b>4 122,04 €</b>	<b>24 301,00 €</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>		<b>- 14 287,13 €</b>	<b>- 6 337,87 €</b>	<b>- 6 381,00 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>		<b>2 753 425,95 €</b>	<b>2 429 955,15 €</b>	<b>2 563 773,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII )</b>		<b>2 819 671,22 €</b>	<b>2 487 622,93 €</b>	<b>2 175 828,00 €</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>- 66 245,27 €</b>	<b>- 57 667,78 €</b>	<b>387 945,00 €</b>
Report en fonds dédiés				
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>- 66 245,27 €</b>	<b>- 57 667,78 €</b>	<b>387 945,00 €</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>Produits</b>				
	Dons en nature			
	Prestations en nature			
	Bénévolat	689 283,64 €	541 064,00 €	528 254,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>689 283,64 €</b>	<b>541 064,00 €</b>	<b>528 254,00 €</b>
<b>Charges</b>				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens			
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole	689 283,64 €	541 064,00 €	528 254,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>689 283,64 €</b>	<b>541 064,00 €</b>	<b>528 254,00 €</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>646 364 €</b>	<b>646 364 €</b>	<b>851 573 €</b>	<b>851 574 €</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 341 €	4 341 €	6 630 €	6 630 €
1.2 Dons, legs et mécénat	- €	- €	- €	- €
- dons manuels	642 023 €	642 023 €	719 444 €	719 444 €
- legs, donations et assurances-vie	- €	- €	125 500 €	125 500 €
- mécénat	- €	- €	- €	- €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	- €	- €	- €	- €
<b>2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>914 859 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 004 653 €</b>	<b>- €</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie	- €	- €	- €	- €
2.2 Parrainages des entreprises	- €	- €	- €	- €
2.3 Contributions financières sans contrepartie	312 910 €	- €	554 064 €	- €
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	601 949 €	- €	450 589 €	- €
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 120 151 €</b>	<b>- €</b>	<b>468 460 €</b>	<b>- €</b>
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>70 703 €</b>	<b>- €</b>	<b>70 987 €</b>	<b>- €</b>
<b>5- UTILISATION DES FONDS DEDES ANTERIEURS</b>	<b>1 350 €</b>	<b>1 350 €</b>	<b>34 282 €</b>	<b>1 395 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 753 426 €</b>	<b>647 714 €</b>	<b>2 429 955 €</b>	<b>852 969 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France	1 042 687 €	421 247 €	886 456 €	476 564 €
- Actions réalisées par la DCC	1 042 687 €	421 247 €	886 456 €	476 564 €
- Versement à un organisme agissant en France	- €	- €	- €	- €
1.2 Réalisées à l'étranger	996 616 €	225 327 €	840 660 €	406 793 €
- Actions réalisées par la DCC	996 616 €	225 327 €	839 310 €	405 443 €
- Versement à un organisme agissant à l'étranger	- €	- €	1 350 €	1 350 €
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>251 114 €</b>	<b>40 146 €</b>	<b>249 814 €</b>	<b>13 640 €</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	167 279 €	40 146 €	142 279 €	13 640 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources	83 835 €	- €	107 535 €	- €
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>406 829 €</b>	<b>27 240 €</b>	<b>416 319 €</b>	<b>13 640 €</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>118 885 €</b>	<b>- €</b>	<b>91 196 €</b>	<b>- €</b>
<b>5- IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>3 540 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 178 €</b>	<b>- €</b>
<b>6- REPORT EN FONDS REPORTES ET FONDS DEDES DE L'EXERCICE</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 819 671 €</b>	<b>713 959 €</b>	<b>2 487 624 €</b>	<b>910 637 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 66 245 €</b>	<b>- 66 245 €</b>	<b>- 57 668 €</b>	<b>- 57 668 €</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	614 496 €	614 496 €	473 464 €	473 464 €
Prestations en nature	74 788 €	74 788 €	67 600 €	67 600 €
Dons en nature	- €	- €	- €	- €
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature	- €	- €	- €	- €
Dons en nature	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>689 284 €</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>	<b>541 064 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France	569 164 €	569 164 €	443 243 €	443 243 €
1.2 Réalisées à l'étranger	341 329 €	341 329 €	181 327 €	181 327 €
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>227 835 €</b>	<b>227 835 €</b>	<b>261 916 €</b>	<b>261 916 €</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	36 222 €	36 222 €	15 111 €	15 111 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources	36 222 €	36 222 €	15 111 €	15 111 €
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 898 €</b>	<b>83 898 €</b>	<b>82 711 €</b>	<b>82 711 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>689 284 €</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>	<b>541 064 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
1 - MISSIONS SOCIALES				1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1. Réalisées en France	646 573 €	883 357 €	570 901 €	1.1. Cotisations sans contrepartie	646 364 €	851 574 €	905 077 €
- Actions réalisées par la DCC	421 247 €	476 564 €	256 468 €	- Dons manuels	4 341 €	6 630 €	4 760 €
- Versement à un organisme	225 327 €	406 793 €	314 432 €	1.2. Dons, legs et mécénats	642 023 €	844 944 €	900 317 €
1.2. Réalisées à l'étranger				- Legs, donations et assurances-vie	642 023 €	719 444 €	744 376 €
- Actions réalisées par la DCC	225 327 €	405 443 €	313 037 €	- Mécénats	- €	125 500 €	155 942 €
- Versement à un organisme	- €	1 350 €	1 395 €	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	- €	- €	- €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	40 146 €	13 640 €	110 141 €				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	40 146 €	13 640 €	110 141 €				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	- €	- €	- €				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	27 240 €	13 640 €	60 345 €				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>713 960 €</b>	<b>910 635 €</b>	<b>741 386 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>646 364 €</b>	<b>851 574 €</b>	<b>905 077 €</b>
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €	- €	- €
5 - REPORT EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	- €	- €	32 887 €	3 - UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	1 360 €	1 395 €	1 148 €
<b>INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>131 982 €</b>	<b>INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>66 245 €</b>	<b>67 668 €</b>	<b>1 148 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>713 960 €</b>	<b>910 637 €</b>	<b>906 225 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>713 960 €</b>	<b>910 637 €</b>	<b>906 225 €</b>
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	302 811 €	360 479 €	228 527 €
				(+) EXCEDENT (-) INSUFFISANCE	- 66 245 €	- 57 668 €	131 952 €
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	236 566 €	302 811 €	360 479 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	569 164 €	443 243 €	181 199 €	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	689 264 €	541 064 €	229 957 €
- Réalisées en France	341 329 €	181 327 €	100 143 €	- Bénévolat	614 496 €	473 464 €	229 957 €
- Réalisées à l'étranger	227 835 €	261 916 €	81 056 €	- Prestations en nature	74 768 €	67 600 €	-
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	36 222 €	15 111 €	17 087 €	- Dons en nature	-	-	-
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	83 898 €	82 711 €	31 671 €				
<b>TOTAL</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>	<b>229 957 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>	<b>229 957 €</b>

FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 350,00	1 395,00	1 147,50
(-) UTILISATION (+) REPORT	- 1 350,00	- 1 395,00	- 1 147,50
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	-	1 395,00



## ANNEXE DES COMPTES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### EXERCICE 2023

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été présentés et arrêtés au Conseil d'Administration du 27 avril 2024.

Les honoraires de Commissariat aux Comptes (cabinet SCP Fort et associés, à Arras) sont provisionnés à hauteur de 11.436€ TTC au titre de l'exercice 2023, tandis que 11.208€ TTC ont été réglés au titre de 2022.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, s'élève à 2 655 006€ - deux millions six cent cinquante cinq mille six euros. Le résultat de l'exercice présente un déficit de 66 245,27€ - soixante six mille deux cent quarante cinq euros et vingt sept centimes.

### Informations générales

#### Description du modèle économique

##### 1- Activité de volontariat

##### Volontariat de solidarité internationale (VSI) :

Comme prévu en 2023, l'activité a continué de progresser. Le nombre de volontaires formés et envoyés est de 136 volontaires en VSI contre 137 en 2023.

Les mois volontaires sont en hausse : 1.957 MV, en 2023, contre 1.799 MV, en 2022, soit une hausse de 9% (pour mémoire, nous avons réalisé 2.543 MV en 2019). Cependant, la fin de l'année a vu la fermeture de la zone Liban-Israël-Palestine dont l'impact est reporté sur le nombre de mois volontaires en 2024.

L'année 2023 a été la première "réelle" année de mise en place des nouvelles dispositions législatives soit une contribution de gestion de 150€ par mois volontaires et une contribution de 420€ par volontaires pour couvrir les coûts liés à l'assurance rapatriement et l'assurance responsabilité civile (Cf Loi du 4

##### Volontariat missions courtes (VMS et VEC)

Les volontaires en mission solidaire (VMS) et d'échanges et de compétences se sont maintenus en 2023, avec 27 départs en 2023 (25 en 2022). Les mois volontaires ressortent à 145 MV (VMS, VMS+ et VEC) contre 126 en 2022.

Depuis 2021, grâce à un appel à projet du FONJEP renouvelé chaque année, nous recevons des moyens supplémentaires pour développer le volontariat d'échanges et de compétence. Cette subvention permet de prendre en charge les coûts induits sur des missions courtes. Le "volontariat d'échanges et de compétences" se veut comme une catégorie de missions de volontariat pouvant prendre plusieurs formes tout en conservant la notion d'échange et de transfert de compétences spécifiques (et/ou d'expertise) comme élément central. Il a vocation à attirer des profils qui ne peuvent s'engager sur une longue

##### Volontariat de réciprocité :

Le volontariat de réciprocité a pris un nouveau tournant en 2023 avec la possibilité d'avoir des volontaires en statut VSI et plus seulement en statut VSC (Service civique). Nous recevons alors le même type de subvention que pour les volontaires envoyés à l'étranger. Le modèle économique de ce type de volontariat change. Il devient ainsi bien moins impactant sur les finances associatives.

Nous avons accueilli 57 VIR : 28 présents au 1er janvier et 41 arrivés sur le dernier trimestre.

Cela a représenté 393 mois volontaires, en 2023, contre 202, en 2022 (soit une augmentation de 94,55%), dont 137 MV en VSI.

##### Formation au départ :

Les dépenses de formation (hébergement et transport) sont en forte hausse puisque nous sommes passés de 193.571€, en 2022, à 235.787€, en 2023, soit une hausse de 22 %.

La DCC a formé :

- Session Choisir : 264 candidats volontaires (VSI, VMS, VEC), en 2023, contre 265, en 2022 ;
- Stage Partir : 171 volontaires (VSI, VMS, VEC), en 2023, contre 164, en 2022, soit 4% de plus ;
- Session Revenir : 63 volontaires de retours (VSI, VMS, VEC), en 2023, contre 59, en 2022.

## 2- Ressources financières

**Le modèle économique de la DCC basée sur trois piliers :**

1. Les subventions de l'État (les concours publics représentent 40,7 % des produits en 2023, contre 19,3% en 2022) ;
2. La collecte auprès du grand public (23,3 % des produits, contre 34,8 % en 2022) ;
3. Le soutien des partenaires d'Église (représentent 21,5 % en 2023, contre 22,8% en 2022).

En 2023, le modèle économique bouge sensiblement.

En effet, l'équilibre entre les ressources est bousculé. La montant des subventions a énormément progressé en raison de la volonté associative de répondre aux Appels à manifestations d'intérêts - AMI - ouverts par le Ministère via France Volontaire (+139% par rapport à 2022), mais également par le passage de volontaires de réciprocité en statut VSI.

**L'analyse des produits met en exergue :**

1. L'augmentation des subventions s'explique ainsi :

- FONJEP VSI 2023 : 565.636€ vs 429.730€ en 2022 ;
- FONJEP VSI-R 2023 : 214.750€ vs 0€ en 2022 (*pas de VSI-R en 2022, mais des volontaires de réciprocité en Service Civique*) ;
- Service Civique 2023 : 25.418€ vs 24.530€ en 2022 ;
- SUBV. PUBLIQUES Nouveaux Projets 2023 : 200.765€ vs 700€ en 2022 ;
- FONJEP VEC 2023 : 69.000€ vs 8.167€ en 2022 (*quote part 2022, le programme était sur 18 mois*).

2. Le soutien de nos donateurs et de nos partenaires d'Église est toujours fidèle et renouvelé même si, au regard de la conjoncture, les résultats 2023 sont contrastés :

- Les dons sont en baisse de 77K€ passant de 719K€ en 2022 à 642K€ en 2023, soit une baisse de 10,82%. La baisse est sensible sur les dons de fidélisation (-22K€), mais aussi sur le parrainage (-39K€). Nous noterons qu'au niveau RH, le poste de chargé de collecte de fonds a été vacant près de 8 mois et que celui de chargé du cofinancement près de 3 mois. Les postes ont été pourvus en début d'année 2024. D'autre part, pour le parrainage, la fermeture de la zone Liban-Israël-Palestine a eu un effet négatif sur la collecte des volontaires pour le dernier trimestre.
- Pour les organismes d'Église, nous constatons une baisse de 2K€ par rapport à 2022 (0,44%). Ce résultat à la même hauteur que l'année dernière cache des réalités de nos contributeurs assez différentes (difficultés grandissantes des finances des diocèses, par exemple).

3. Autres produits : Ils sont en baisse par rapport à l'année dernière. La principale raison se trouve dans la baisse de la participation de certains de nos partenaires locaux (moins de prises en charge de certaines dépenses, comme les billets d'avion, avec -62K€ sur les refacturations des voyages). Ces coûts sont

## 3- Couverture sociale des volontaires

Ce poste de dépenses est très suivi ces dernières années, car il est très conséquent. Nous constatons une hausse sur l'exercice 2023. Les raisons sont les suivantes :

- A. La CFE a augmenté en 2023 et, malgré l'augmentation de la prise en charge de l'État (qui est passée de 370€ à 390€), le reste à charge est passé de 29,9K€ à 44,4K€. Le coût par mois volontaire est passé de 71,58€ à 72,41€, soit une augmentation de 1,2% ;
- B. Le nombre de VIR a augmenté, +6 K€ de couverture sociale ;
- C. L'augmentation de l'activité et du nombre de VSI suivis.

Comme l'année dernière, le fait d'être membre de Previes (Association Prévoyance des Volontaires Internationaux d'Échanges et de Solidarité) contient la

## 4- Ressources humaines

L'équipe des salariés, à comme les années précédentes, a connu un peu de changement.

Il y a eu 5 départs de personnes en CDI ( 3 au service RPV et 2 au service CODER). La DCC a embauché deux nouveaux salariés.

Les embauches de nouveaux salariés ont été plus compliquées que les années précédentes. Les vacances de poste ont donc duré plus longtemps surtout sur des postes en tension comme la collecte.

En ce qui concerne les missions réalisées par les bénévoles, elles ont progressé par rapport à 2022 et sont revenues à un niveau comparable à avant la crise

## Événements postérieurs à la clôture

L'année 2024 s'annonce plus délicate en terme de mois volontaires qu'en 2023. L'arrêt des envois sur la zone Liban-Israël-Palestine n'a pas eu énormément d'impact sur les mois volontaires de 2023, mais en a déjà un sur le premier trimestre 2024. Toutefois, nous prévoyons une baisse contenue de l'activité avec une prévision de 1.900 MV.

Malgré deux années déficitaires, l'association ne rencontre pas, à ce jour, de difficultés financières et à actuellement encore les moyens de soutenir ses partenaires les plus précaires. La dynamique de réponses aux appels à projets, nous permet, également, de soutenir notre activité et de diversifier nos modes de financement.

Cependant, la recherche de nouveaux candidats est, comme en 2023, une priorité. Le modèle étant assez inertiel, dès que nous constatons une baisse des MV en raisons de zones géographiques qui ferment, nous mettons un temps certain à les compenser.

Au vu des éléments en sa possession, la gouvernance de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation de manière pérenne.

Les états financiers 2022 ont été arrêtés sur la base de la continuité d'activité.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable au 1er janvier 2020.

Pour la 1ère fois au titre du présent exercice, les présents comptes annuels mentionnent un état des avantages en nature établi dans le cadre des dispositions légales et réglementaires édictées par la loi confortant de le respect des principes de la République. Ce document a été établi en fonction de nos connaissances en s'appuyant notamment sur la résidence du donateur.

Dans le cadre du VSI, l'État octroie une indemnité de réinstallation aux volontaires ayant effectué 1 an de volontariat depuis l'arrêté de décembre 2022 suite à la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Il demande aux associations de la verser pour son compte.

Depuis l'exercice 2019, ces indemnités de réinstallation reversées par la DCC sont enregistrées en compte de tiers uniquement.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 3 ans (5 ans pour le logiciel d'intranet)
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 5 ans

### **Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valorisation des titres se fait par la méthode "FIFO" (1er entré - 1er sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les intérêts courus sur les produits de capitalisation sont provisionnés à hauteur des montants communiqués par le fonds de capitalisation.

### **Stocks**

Néant

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Engagements hors bilan**

Néant

## **Donations, legs et assurances-vie**

### Legs reçus et acceptés

Sur l'exercice 2023, La DCC n'a pas reçu de nouveaux legs.  
Nous avons à l'actif un montant pour les biens destinés à être cédés de 110.500€ en créances reçus par legs.  
Au passif du bilan, en fonds reportés sur legs ou donations, nous avons un montant de 110.500 €.

Les biens et créances reçus par legs, assurance-vie ou donations sont enregistrés en produits d'exploitation.  
Donations : à la date de signature de l'acte de donation.

Legs : à la date d'acceptation du CA ou de l'entrée en jouissance si postérieure.

Assurances-vie : à la date de réception des fonds.

À la clôture, les montants non encore encaissés sont enregistrés en Fonds reportés sur legs ou donations.

Un tableau détaille les legs en cours.

### **Pour rappel:**

#### **Fonds dédiés**

Ils sont enregistrés au niveau de l'exploitation.

#### **Abandons de frais**

Les abandons de frais sont enregistrés comme les notes de frais selon la nature de la dépense.

## Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### **a) Immobilisations et amortissements**

L'association a investi à hauteur de 46.300,22€ en logiciels (Intranet et pare-feu) et module e-learning.  
Elle a également investi dans du matériel informatique pour un montant de 3.840€.

### **b) Placements à court terme**

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de la DCC se compose d'un contrat de capitalisation, d'un livret A et d'un compte sur livret.  
Nous avons constaté la plus-value latente au titre du contrat de capitalisation pour un montant de 27 275,75€.

### **c) Autres créances - Subventions à recevoir**

Les subventions à recevoir au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

- FONJEP 2023 Formation : 30.654€
- FONJEP 2023 Aide aux retours : 9.916,60€
- FONJEP 2023 Gestion: 103.650 €
- FONJEP 2023 Assurance RC et Rapt: 21.000€
- FONJEP VEC 2023: 2.000€
- FONJEP CFE 2023: -12.117€

En ce qui concerne les produits à recevoir, ils sont plus importants que l'année dernière. Ils ont été reçus partiellement sur les mois de janvier et février 2023.

- Chevalier du Saint Sépulcre : 52.070€
- FSV/CARITAS : 90.000€
- Diocèses de Nice et Moulins : 8.000€
- Fondation St Irénée : 8.000€
- FNC : 2.070€
- Loyers (biens reçus par Legs) : 1.095,40€
- ASP Service Civique : 440€
- Dons : 12.394€
- Autres produits : 202,56€

### **d) Autres dettes - Charges à payer**

Comme chaque année, les principales dettes fournisseurs concernent la couverture sociale des volontaires pour le 4ème trimestre et les dettes sociales. Cette

#### e) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges au 31 décembre 2023 s'élèvent à 175.601€ et se décomposent de la façon suivante :

- Couverture sociale des volontaires VSI DCC sur le terrain au 31/12/2023 : 68.631€
- Billets d'avion retour des volontaires VSI DCC sur le terrain au 31/12/2023 : 25.025€
- La provision pour indemnité de fin de carrière prend en compte l'âge estimé de départ volontaire à la retraite à 65 ans et un coefficient d'actualisation de 3%.
- La provision totale au 31 décembre 2023 s'élève à 81.945€.

NB : Provision couverture sociale et billet d'avion

La DCC s'engage à garantir la pérennité de projets locaux jusqu'à la fin des contrats des volontaires. À ce titre, il est constitué une provision pour risques et charges pour le complément de couverture sociale à la charge de la DCC jusqu'à la fin de la mission pour tous les volontaires sur le terrain à la clôture de l'exercice et pour le montant du billet d'avion retour que la DCC s'est engagée à prendre en charge.

Le calcul de la provision est basé uniquement sur le nombre de volontaires ayant signé un contrat avec la DCC au 31 décembre. Sur décision du CA, en date du

#### f) Fonds dédiés

Pas de fonds dédiés constatés cette année.

#### g) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

- Sénat / Projet Syrie : 5.637,18€
- Soutiens pour des missions 2021 : 21.659,25€
- Participation aux stages 2023 : 5.700€
- Diocèses Annecy aide pluriannuelle : 18.000€
- Subventions projets 2024 : 262.464€
- Inscription aux stages 2023 : 1.900€
- Dons 2024 : 1.105€

#### h) Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges qui sont comptabilisés en produits exceptionnels, sont les produits sur exercices antérieurs dont la DCC n'avait pas connaissance à la clôture des comptes.

#### i) Impôt sur les sociétés

L'impôt versé porte essentiellement sur les revenus de capitaux mobiliers. Compte tenu des placements mentionnés au point b), les principaux revenus sont ceux du contrat de capitalisation. Le compte d'IS s'élève à 3 540€.

#### Contributions volontaires en nature (bénévolat)

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC. L'association confie en effet trois missions principales à des équipes bénévoles : la formation au départ, l'accompagnement des volontaires sur le terrain, les chargés de suivi des volontaires de réciprocité et la promotion du volontariat dans les diocèses. À cela s'ajoute l'appui de bénévoles pour la collecte de fonds, la gestion administrative et les relations avec les partenaires.

Les données sont collectées via un fichier Excel que chaque bénévole peut trouver dans un dossier partagé. Il est vérifié par les chefs de service, ainsi que par la secrétaire de direction du siège.

Au moment de la clôture des comptes, les données ont été compilées pour recenser le temps passé et le valoriser. Le mode de valorisation reste inchangé : de 1,5 SMIC pour les tâches administratives à 2 SMIC pour les missions sociales.

En 2023, 210 bénévoles ont consacré 2.230 jours de travail. Cela représente 125 mois travaillés, soit 10,42 personnes en équivalent temps plein. Nous constatons une nette hausse. Elle est due bien évidemment à la reprise des missions terrains, au développement du volontariat de réciprocité (nouveaux bénévoles attachés à leur suivi) et la reprise de l'activité, mais aussi à la fiabilisation de l'outil de collecte.

#### Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de 66 245,27 € que nous proposons d'affecter en report à nouveau. Cependant, une résolution sera présentée en AG pour la reprise sur nos réserves des dépenses liées à l'aide aux partenaires.

L'Assemblée générale devra se prononcer par un vote sur cette proposition de résolution.

Annexe au Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

EXERCICE 2023

**Cadre réglementaire**

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 a institué le Compte annuel d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).

La DCC en tant qu'association RUP faisant appel à la générosité du public est tenue d'établir un CER. Ce tableau est intégré aux comptes annuels et certifié par le Commissaire aux Comptes.

Le CER a été révisé dans le cadre du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable au 1er janvier 2020 :

- Le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) reprend l'ensemble des produits et charges du Compte de résultat pour les ventiler ;

- Le CER, issu du CROD, présente les missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement financées par la générosité du public.

Le tableau de variation des fonds propres est également modifié pour tenir compte des fonds issus de la générosité du public.

Cette annexe présente les règles qui sont invariables d'un exercice à l'autre :

- \* définition des missions sociales,
- \* répartition des frais de fonctionnement,
- \* affectation des ressources aux emplois,
- \* politique de réserves.

Par ailleurs, le Don en confiance, auquel nous adhérons, a établi des règles au respect desquelles nous nous sommes engagés.

**Définition des missions sociales de la DCC**

L'objet statutaire de la DCC est "d'exprimer, notamment par l'envoi de volontaires, la communion de l'Eglise de France avec les Eglises catholiques d'autres pays, dans leur intervention auprès des populations les plus démunies".

Ses missions sociales sont fixées par les statuts (article 2) et ont été validées par le CA du 19 janvier 2010.

1- Missions réalisées en France :

- \* Recrutement et formation des volontaires qui interviendront auprès des partenaires de la DCC.
- \* Représentation du volontariat chrétien auprès de l'Etat et expertise en Eglise sur ces sujets.
- \* Promotion du volontariat et de la solidarité internationale.

2- Missions réalisées à l'étranger :

- \* Soutien, accompagnement et gestion de ces volontaires et de leurs missions.
- \* Maintien des liens avec les partenaires de l'association dans l'exercice de leurs activités.

Ces définitions prévalent à la répartition des charges du compte de résultat dans les emplois du compte de résultat par origine et par destination par le biais de la comptabilité analytique.

**Frais de recherche de fonds**

Les frais d'appel à la générosité du public comprennent les frais de collecte et de traitement des dons et libéralités.

Les frais de recherche d'autres ressources correspondent aux frais mis en œuvre pour la sollicitation des bailleurs institutionnels, publics et privés.

## Répartition des frais de fonctionnement

Les frais de gouvernance, communication générale, gestion des ressources humaines et gestion financière sont imputés directement en frais de fonctionnement.

Les moyens généraux et frais informatiques sont ventilés en missions sociales, frais de recherche de fonds et fonctionnement. La ventilation est faite selon une clé assise sur le temps passé par les salariés de la DCC et déterminée à l'aide de feuilles de temps.

## Affectation des ressources aux emplois

Les ressources financières de la DCC peuvent être regroupées de la façon suivante :

- les concours publics (agrément VSI et service civique) et subventions publiques (collectivités territoriales)
- le soutien des organismes d'Eglise à la DCC en tant que plateforme au service du volontariat en Eglise
- la collecte auprès du grand public incluant les legs
- les autres produits : inscriptions aux sessions, participations aux frais du volontariat et produits financiers

## Règle d'affectation des ressources

- Affectation en priorité des fonds dédiés au 1<sup>er</sup> janvier des ressources affectées\*
- Détermination du reste à charge par rubrique d'emploi du CROD.

\* Dès lors qu'un tiers financeur a affecté son financement à un emploi (mission sociale, fonctionnement), cette ressource est affectée au chapitre concerné.

Par notre statut de service d'Eglise et par l'objet strict des associations diocésaines et de l'union des associations diocésaines de France pour être conformes aux orientations du secrétariat général, les ressources de ces institutions (Diocèses, CEF) sont principalement affectées au fonctionnement.

Le reste à charge est financé selon les priorités suivantes :

- Affectation du solde des missions sociales sur la générosité du public.
- Affectation du solde des frais de fonctionnement sur les ressources issues de la générosité du public ;
- Affectation des frais de recherche d'autres ressources sur les fonds non affectés puis sur la générosité du public ;
- Affectation des frais d'appel à la générosité du public sur les fonds non affectés, puis sur la générosité du public ;

NB : les fonds reportés sur legs sont des fonds non encore encaissés. Ils ne pourront être affectés qu'au moment d'un exercice ultérieur.

Les fonds dédiés correspondent à des parrainages collectés par la DCC et reversés à l'organisme partenaire pour une mission de volontariat.

Ces règles d'affectation ont été validées par le CA du 19/04/2022.

## Politique de provisions

Nous réalisons des provisions pour les missions en cours : provision pour risque permettant de faire face aux charges liées aux volontaires sur les durées restant à couvrir des missions engagées au 31 décembre.

Nous réalisons également une provision pour couvrir les Indemnités de fin de carrière des salariés.

## Politique de réserves

L'association s'est dotée d'une politique de réserve afin de pérenniser ses missions sociales:

- une réserve pour faire face aux rapatriements sécuritaires a été constituée d'un montant de 60 052,70 € (permet la réalisation des missions sociales en toute sécurité pour le volontaire).
- une réserve est également affectée à l'appui aux partenaires d'un montant de 303 681,64€ pour faire face à des situations de crise économique affectant leurs ressources et pouvoir ainsi poursuivre les missions, tout en veillant à ce que le coût d'un volontaire ne devienne pas moins onéreux qu'un salarié local afin d'éviter la substitution. (En 2022, nous avons utilisé 109 044€ pour l'aide aux partenaires de cette réserve, ce qui explique la baisse de celle-ci en 2023)
- une réserve a été également constituée pour faire face aux dépenses liées au projet associatif et à la vie associative (251 780,17€ à fin 2023 car nous avons financé notre travail "nos mondes à écouter", le salaire de la chargée du VIR et TOBIE avec cette réserve)

Lorsqu'un produit exceptionnel permet de réaliser un excédent, le Conseil d'Administration peut proposer à l'Assemblée générale de constituer une réserve pour le projet associatif ou la réalisation du plan d'action de l'association.

Au total, les fonds propres, indispensables à la bonne marche de la DCC, s'élèvent à 1,771 M€ fin 2023. Ils représentent l'équivalent de près de 7,4 mois de fonctionnement de l'association pour une activité normale.



ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER  
EXERCICE 2023

Etat du contributeur (1)	Date d'acquisition de l'avantage ou de la ressource (2)	Personnalité juridique du contributeur (3)	Nature de l'avantage ou de la ressource (4)	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource (5)	Mode de paiement (6)	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource (7)
Total - Tchad						303,00 €
Total - ISRAEL						688,94 €
Total - COTE D'IVOIRE						1 056,82 €
Total - SUISSE						51 237,00 €
Total - GUINEE						2 800,00 €
Total - VATICAN						73,80 €
Total -Mexique						2 229,94 €
Total - Allemagne						80,00 €
Total - Belgique						1 125,00 €
Total -Chine						80,00 €
Total - Espagne						100,00 €
Total - Maroc						240,00 €
Total - Pays Bas						240,00 €
Total -Pérou						1 260,18 €
Total -RDC						1 360,00 €
Total -Palestine						231,15 €
Total -Etats Unis						200,00 €
Total Général						63 305,83 €

1



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX EXERCICE 2023

### Total des 3 plus hauts salaires 2023

Montant Brut SS (DSN)                      **180 197 €**                      1,29%

### Effectif au 31/12/2023

16 salariés		3 postes vacants
	14 cadres	6 hommes
	3 non cadres	11 femmes
	15 CDI	
	1 CDD et 1 Apprentie	
7 arrivées	08/03/2023	1 CDI
	13/03/2023	1 CDI
	04/09/2023	1 Apprentie
	27/09/2023	CDD
	03/07/2023	CDD                      Stage
	12/07/2023	CDD                      Stage
	24/10/2023	CDD                      Stage
8 départs	24/03/2023	CDI
	01/04/2023	CDI
	05/05/2023	CDI
	16/10/2023	CDI
	30/11/2023	CDI
	13/07/2023	CDD                      Stage
	15/07/2023	CDD                      Stage
	26/10/2023	CDD                      Stage

### Bénévoles

221 bénévoles actifs  
2 230 jours  
10,42 équivalent temps plein

### Conseils d'Administration et Assemblée Générale tenus en 2023 :

1 Assemblée Générale Ordinaire	13-14/05/2023
6 Conseils d'Administration :	17/01/2023
	18/03/2023
	11/04/2023
	8 et 9/07/2023
	07/10/2023

### Frais remboursés aux membres du CA

Remboursements de frais	4 901,30 €
Abandons de frais	360,80 €
	5 262,10 €

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice	
	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	MONTANT
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	700 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	700 000 €	- €
Fonds propres avec droit de reprise	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ecart de réévaluation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Réserves réglementées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Autres réserves</b>	<b>810 473 €</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	<b>615 515 €</b>	- €
Réserve - Appui aux partenaires	261 726 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	152 682 €	- €
Réserve - Billet avion retour	151 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	151 000 €	- €
Réserve - Rapatriement sécuritaire	60 053 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	60 053 €	- €
Réserve - Projet associatif	337 694 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	251 780 €	- €
<b>Report à nouveau</b>	<b>384 294 €</b>	- €	57 668 €	57 668 €	194 958 €	- €	- €	- €	<b>521 584 €</b>	- €
Report à nouveau - nouveau PCG	746 730 €	- €	57 668 €	57 668 €	194 958 €	- €	- €	- €	884 020 €	- €
Report à nouveau - crébiteur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Report à nouveau - débiteur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>57 668 €</b>	- €	57 668 €	57 668 €	57 668 €	- €	66 245 €	- €	<b>66 245 €</b>	- €
Dotations consommables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Provisions réglementées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 837 099,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 958,00</b>	<b>0,00</b>	<b>261 203,00</b>	<b>66 245,00</b>	<b>1 770 854,00</b>	<b>1 770 854,00</b>

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Avances et acomptes	- €		- €
Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 464 €	- €	46 300 €
<b>Total I</b>	<b>148 464 €</b>	<b>- €</b>	<b>46 300 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	159 832 €	- €	- €
Matériel de transport	7 900 €	- €	- €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 351 €	- €	3 840 €
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total II</b>	<b>271 083 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 840 €</b>
<b>Biens reçus par legs ou donation</b>			
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés	110 500 €		- €
<b>Total III</b>	<b>110 500 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	15 000 €		- €
<b>Total IV</b>	<b>15 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>545 047 €</b>	<b>- €</b>	<b>50 140 €</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Avances et acomptes			- €	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			194 764 €	
<b>Total I</b>			<b>194 764 €</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			159 832 €	
Matériel de transport			7 900 €	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 093 €	103 098 €	
Emballages récupérables et divers			- €	
Immobilisations corporelles en cours			- €	
Avances et acomptes				
<b>Total II</b>	<b>- €</b>	<b>4 093 €</b>	<b>270 830 €</b>	<b>- €</b>
<b>Biens reçus par legs ou donation</b>				
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés			110 500 €	
<b>Total III</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>110 500 €</b>	<b>- €</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			15 000 €	
<b>Total IV</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>- €</b>	<b>4 093 €</b>	<b>591 095 €</b>	<b>- €</b>

## AMORTISSEMENTS

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
Cadre A	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sortie / Reprises	Valeur en fin d'exercice
	<b>IMMOBILISATIONS incorporelles</b>				
	Frais d'établissement, de recherche et développement	148 484	10 192		158 656
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 464	10 192	0	158 656
	<b>Total I</b>				
	<b>Total II</b>				
	<b>IMMOBILISATIONS corporelles</b>				
	Terrains	0			0
	Constructions sur sol propre	0			0
	Constructions sur sol d'autrui	0			0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0			0
	Installations générales, agencements et aménagements divers	148 484	1 457		149 941
	Matériel de transport	7 900			7 900
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 739	9 089	4 093	91 735
	Emballages récupérables et divers	0			0
	Immobilisations corporelles en cours	0			0
	Avances et acomptes	0			0
	<b>Total III</b>	243 123	10 546	4 093	249 576
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	391 587,00	20 738,00	4 093,00	408 232,00

## AMORTISSEMENTS

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORT. DE L'EXERCICE						
Cadre B	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	PROV. AMORT DEROGATOIRES Reprises
	<b>IMMOBILISATIONS incorporelles</b>					
	Frais d'établissement, de recherche et développement					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 192 €				
	<b>Total I</b>					
	<b>Total II</b>					
	<b>IMMOBILISATIONS corporelles</b>					
	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	Constructions sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 457 €				
	Installations générales, agencements et aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 089 €				
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Total III</b>	10 546 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	20 738 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	<b>CADRE D</b>	<b>MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>				<b>Valeur en fin d'exercice</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
	Primes de remboursement des obligations					





## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

136600	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
<b>Provisions réglementées</b>				- € - €
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				- €
Provision pour risques	- €			
Autres provisions pour risques et charges (*)	150 019 €	96 048 €	70 466 €	175 601 €
<b>Total II</b>	<b>150 019 €</b>	<b>96 048 €</b>	<b>70 466 €</b>	<b>175 601 €</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur comptes client	- €			- €
Autres provisions pour dépréciations	- €			- €
<b>Total III</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>150 019 €</b>	<b>96 048 €</b>	<b>70 466 €</b>	<b>175 601 €</b>

(\*) Y compris les indemnités de fin de carrière

- €

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Reportis	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant	de remboursements		Montant	de fonds attribués correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
I - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION - Subvention FONJEP VEC	0 € 0 €		0 € 0 €			0 € 0 €	
II - CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES							
III - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC - Dons manuels - Legs et donations	1 350 € 1 350 €	0 €	1 350 € 1 350 €	0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>1 350 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 350 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS REPORTEES LIES AU LEGS ET DONATIONS**

VARIATION DES FONDS REPORTEES SUR	Solde à l'ouverture de l'exercice	Impact chgt de méthode	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
I - DONATIONS	0 €				0 €
II - LEGS	110 500 €	0 €	0 €	0 €	110 500 €
<b>Total</b>	<b>110 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>110 500 €</b>

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A				
ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 000 €	- €		15 000 €
<b>De l'actif circulant</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 257 €	23 257 €		
Clients douteux ou litigieux	2 099 €	2 099 €		
Créances clients	198 320 €	198 320 €		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	6 375 €	6 375 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat subventions à recevoir	192 200 €	192 200 €		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €	- €		
Divers produits à recevoir	193 212 €	193 212 €		
Créances reçues par legs ou donations	- €	- €		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	22 635 €	22 635 €		
	<b>653 098 €</b>	<b>638 098 €</b>		<b>15 000 €</b>

Cadre B					
ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	- €	- €			
- à un an maximum à l'origine	- €	- €			
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus					
Fournisseurs et comptes rattachés	86 924 €	86 924 €			
Personnel et comptes rattachés	92 312 €	92 312 €			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 203 €	87 203 €			
Impôts sur les bénéfices					
Obligations cautionnées					
Autres impôts taxes et versements assimilés	9 890 €	9 890 €			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	6 949 €	6 949 €			
Dettes sur legs ou donations	- €	- €			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	314 773 €	314 773 €			
<b>Total</b>	<b>598 051 €</b>	<b>598 051 €</b>		- €	- €

### DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
41000000 CLIENTS HORS France	13 777 €	17 032 €
41100000 CLIENTS France	166 204 €	70 663 €
41600000 CREANCES DOUTEUSES	2 099 €	
41810000 FACTURES A EMETTRE		
<b>Total</b>	<b>182 080 €</b>	<b>87 695 €</b>
<b>Autres créances</b>		
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	- €	
42530000 AVANCES SUR NOTE DE FRAIS	- €	
42890000 CHEQUES RESTAURANT	6 375 €	6 180 €
44170000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	192 200 €	168 464 €
44400000 ETAT IMPOTS S/ BENEFICES		
46870000 PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	193 212 €	160 329 €
47100000 COMPTE D'ATTENTE DIVERS		
47130000 REJETS A REGULARISER		
<b>Total</b>	<b>391 787 €</b>	<b>334 973 €</b>
<b>Créances reçues par legs ou donation</b>		
46100000 CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATION	- €	- €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>573 867 €</b>	<b>422 668 €</b>

### DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40010000 FOURNISSEURS VOYAGES		
40100000 FOURNISSEURS BIENS & SERVICES	62 058 €	44 033 €
40400000 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS		
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES	24 866 €	33 112 €
<b>Total</b>	<b>86 924 €</b>	<b>77 145 €</b>
<b>Dettes sur legs et donations</b>		
46600000 DETTES DES LEGS OU DONATIONS	- €	- €
<b>Total</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
42820000 DETTES PROV. / CONGES PAYES	80 786 €	61 475 €
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	11 526 €	16 657 €
42869000 NOTES DE FRAIS A PAYER	- €	
43100000 URSSAF	24 894 €	27 556 €
43720000 REUNICA AG2R	5 430 €	6 158 €
43760000 PREVADIES/GAN/PREVOYANCE	3 453 €	3 220 €
43770000 PREVADIES/MUTUELLE	10 963 €	10 988 €
43780000 CPAM - IJSS	- €	
43820000 PROVISION CS/ CONGES A PAYER	37 161 €	28 135 €
43860000 ORG SOC PROV CS S/ JR	5 302 €	7 630 €
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 221 €	3 525 €
44370000 ETAT/ SUBVENTION A RESTITUER	- €	
44400000 ETAT IMPOTS S/ BENEFICES	2 851 €	2 488 €
44710000 TAXE S/ SALAIRES	3 178 €	3 957 €
44720000 TAXE S/ FORMATION PROFESSIONNELLE	640 €	661 €
<b>Total</b>	<b>189 404 €</b>	<b>172 450 €</b>
<b>Autres dettes</b>		
41980000 AVOIRS A EMETTRE	445 €	697 €
46810000 FRAIS DES BENEVOLES	193 €	2 448 €
46860000 DIVERSES CHARGES A PAYER	6 311 €	48 €
47510000 LEGS EN COURS - CHGT METHODE		
<b>Total</b>	<b>6 949 €</b>	<b>3 193 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283 277 €</b>	<b>246 496 €</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits constatés d'avance</b>		
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	314 773 €	54 046 €
<b>Total</b>	<b>314 773 €</b>	<b>54 046 €</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 635 €	16 356 €
<b>Total</b>	<b>22 635 €</b>	<b>16 356 €</b>

## DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	12 439 €	9 373 €
77520000 PRODUITS DE CESSIONS IMMO. CORP.		
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		
<b>Total</b>	<b>12 439 €</b>	<b>9 373 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	11 265 €	3 899 €
67520000 VALEUR NETTE CESSIONS IMMO. CORP.		
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 €	223 €
67881000 FRAIS RAPAT. SECURITAIRE	15 449 €	
67882000 FRAIS RAPAT. SANITAIRE		
<b>Total</b>	<b>26 726 €</b>	<b>4 122 €</b>

## TABLEAU DE SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

	Débit	Crédit	Solde
<b>Produit au compte de résultat</b>			
I - Montants perçus au titre d'assurances-vie			- €
II - Montants perçus au titre de legs ou donations :			- €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	- €		- €
Créances reçues par legs ou donations	- €		- €
<b>Charges au compte de résultat</b>			- €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		- €
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	- €		- €
	- €	- €	- €

11

## DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2023 Débit	01/01/2022 Débit
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)		
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels...)		
862 Prestations		
864 Personnel bénévole	689 284 €	541 064 €
<b>Total</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>

Répartition par nature des ressources	31/12/2023 Crédit	01/01/2022 Crédit
870 Bénévolat	689 284 €	541 064 €
871 Prestations en nature		
875 Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>689 284 €</b>	<b>541 064 €</b>

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

SICAV MONETAIRES	Banque	Valeur comptable	Inventaire
TITRES	BNP	- €	- €
CONTRATS DE CAPITALISATION	BNP/Cardif	1 042 904 €	1 042 904 €
<b>Total</b>		<b>1 042 904 €</b>	<b>1 042 904 €</b>

Tableau de suivi de l'utilisation des réserves suite résolutions en AG

Réserves	Montant au 31/12/2022	Dépenses 2022	Montant après affectation du résultat 2022 (voté en AG)	Dépenses financées sur les réserves 2023	Montant prévisionnel après affectation du résultat 2023	Dépenses financées sur les réserves	Montant prévisionnel après affectation du résultat 2024 en 2025
				Budget 2023 (Voté en AG)	OPTION 1 : Variation en prenant en compte le budget	OPTION 2 : Variation en prenant en compte le réalisé	
				Réalisé 2023		Proposition de budget 2024	
<b>Réserves - Projet associatif</b>	<b>337 694 €</b>	<b>85 914 €</b>	<b>251 780 €</b>	<b>0 €</b>	<b>251 780 €</b>		<b>251 780 €</b>
<i>NMAE (Principe, Syn'occo, Cratyl, brochure)</i>		<i>17 020 €</i>					
<i>Table</i>		<i>13 224 €</i>					
<i>Salaires-Projet VIR</i>		<i>55 670 €</i>		<i>0 €</i>			
<b>Réserves - Appui aux partenaires</b>	<b>412 726 €</b>	<b>109 044 €</b>	<b>303 682 €</b>	<b>85 600 €</b>	<b>218 082 €</b>	<b>85 600 €</b>	<b>132 482 €</b>
<i>Aide partenaires IDS</i>		<i>56 310 €</i>		<i>60 000 €</i>		<i>60 000 €</i>	
<i>Aide partenaires Voyages</i>		<i>52 734 €</i>		<i>25 600 €</i>		<i>25 600 €</i>	
<b>Réserves - Rajat Sécurité</b>	<b>60 053 €</b>		<b>60 053 €</b>		<b>44 604 €</b>		<b>44 604 €</b>
<b>Total</b>	<b>810 473 €</b>	<b>194 958 €</b>	<b>615 515 €</b>	<b>85 600 €</b>	<b>514 466 €</b>	<b>85 600 €</b>	<b>428 866 €</b>

**RAPPEL**

Utilisation des réserves: Pour soutenir les partenaires les plus précaires, il a été décidé d'utiliser les réserves faites suite à des excédents antérieurs pour ce type de dépense. Nous supportons donc sur notre exploitation (dépenses courantes) ces charges, même si cela génère un déficit en fin d'exercice. Ce déficit annoncé sera financé alors par les réserves. Quand nous affecterons le résultat, nous diminuerons les réserves et créditerons du même montant le report à nouveau.